

Desjardins remporte le prix du « Meilleur émetteur de produits à capital protégé » au Canada lors des SPI Canada 2024 Awards for Excellence

Desjardins est reconnu comme le meilleur fabricant de produits à capital protégé au Canada et en Amérique

Montréal, le 20 septembre 2024 – Après avoir remporté [sept prix à l'occasion du gala SRP Americas 2024](#) le 11 septembre dernier dont le prestigieux prix « **Meilleur fabricant, Produits à capital protégé** » des Amériques, Desjardins s'est à nouveau illustré, cette fois-ci à l'échelle canadienne, en remportant le prix « **Meilleur émetteur de produits à capital protégé** » au Canada lors des [SPI Canada 2024 Awards for Excellence](#).

Ce prix, décerné par Structured Products Intelligence, récompense le meilleur émetteur canadien de produits structurés à capital protégé en matière d'innovation, de ventes réalisées, de la variété de la gamme de produits offerts et de la performance des produits venant à échéance le 31 mars 2024.

« Remporter cette distinction au Canada et dans les Amériques démontre que Desjardins place au cœur du développement des affaires des produits de placement de qualité qui offrent une protection de capital répondant aux besoins de ses membres et clients, a réagi Benoît Bélanger, directeur général Produits structurés au Mouvement Desjardins. Cette reconnaissance d'envergure nous motive à poursuivre nos efforts afin de développer des solutions de placement toujours plus innovantes et performantes. »

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord et la sixième au monde, avec un actif de 444,3 milliards de dollars au 30 juin 2024. Desjardins a été nommé parmi les meilleurs employeurs au Canada par le magazine *Forbes* ainsi que par Mediacorp. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, il offre une gamme complète de produits et de services par l'intermédiaire de son vaste réseau de points de service, de ses plateformes virtuelles et de ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

À propos de la société de recherche

Structured Products Intelligence (SPI), une division du groupe WSD, est une société basée à Londres (Angleterre) et qui fournit des renseignements sur le marché, des données de référence et des informations sur le cycle de vie aux acteurs du secteur des produits structurés. SPI accorde des prix aux institutions financières canadiennes offrant des produits structurés.

À propos des produits structurés

Les produits structurés comprennent deux gammes de produits, soit les placements garantis liés aux marchés (PGLM) ou CPG liés aux marchés (dans le réseau bancaire) et les billets structurés.

Un **PGLM** est un dépôt à terme, au sens de la *Loi sur l'assurance-dépôts* qui garantit, à l'échéance, le capital et le rendement minimal, s'il y a lieu. Une partie du rendement (variable) du placement est lié à l'évolution des marchés. Ce placement garanti comporte donc un niveau de risque plus élevé qu'un placement traditionnel à taux fixe. En effet, à l'échéance, le rendement de la portion basée sur l'évolution boursière pourrait être nul, mais l'intérêt garanti serait payé, s'il y a lieu. Le rendement de la portion basée sur l'évolution boursière ne peut être connu avec certitude qu'à l'échéance. Le placement garanti ne constitue pas un placement direct dans les titres boursiers de la composante à rendement variable. Ainsi, le membre ne bénéficie pas des droits et des avantages d'un actionnaire, notamment le droit de recevoir des distributions ou des dividendes, ou le droit de voter et d'assister aux assemblées des actionnaires.

Billets à capital protégé : Il s'agit d'un instrument de créance émis par une institution financière reconnue (Desjardins) dont le capital est garanti à l'échéance. Le potentiel de rendement est supérieur à celui des titres à revenu fixe traditionnels grâce à une exposition aux marchés boursiers via un portefeuille de référence varié composé de titres d'entreprise ou de parts de fonds négociés en bourse (FNB). Il est aussi possible de racheter les billets en tout temps sous certaines conditions.

Billets à capital non protégé : Il s'agit d'un instrument de créance émis par une institution financière reconnue (Desjardins) dont le capital n'est pas garanti. Le client bénéficie d'une exposition aux marchés boursiers via un portefeuille de référence varié et de différents niveaux de protection à l'échéance. Le rendement potentiel est généralement supérieur à celui des billets à capital protégé pour compenser le risque de perte de capital si le portefeuille de référence affiche des rendements inférieurs à un certain niveau. Il est également possible de rembourser les billets à tout moment sous certaines conditions.

Le rendement variable d'un placement garanti lié aux marchés (PGLM) pourrait être nul à l'échéance. Toutefois, le capital et le rendement garanti annuel, le cas échéant, sont toujours garantis à l'échéance. L'investisseur devrait lire la convention de placement avant d'investir.

Un investissement dans les billets à capital protégé peut ne pas convenir à tous les investisseurs. Des renseignements importants sur les billets à capital protégé se trouvent dans le document d'information et le document de divulgation orale de chaque billet. Les documents d'une émission de billets en particulier sont disponibles à la page sommaire de l'émission en question. Avant d'investir, les investisseurs devraient lire attentivement les documents relatifs à une émission de billets et discuter du caractère adéquat d'un tel investissement avec leur conseiller en placement ou représentant de courtier. Les billets ne peuvent être achetés que dans les territoires du Canada où ils sont légalement distribués, et uniquement par l'entremise de personnes dûment inscrites et autorisées à les vendre. Un placement dans les billets est soumis à certains facteurs de risque. Le rendement des billets dépend des variations de la valeur des actifs sous-jacents pendant leur durée et il est possible qu'il n'y ait aucun rendement payable à l'investisseur. Le rendement d'un billet ne peut être établi avant l'échéance et son rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Certains billets peuvent être soumis à des plafonds, à des taux de participation et à d'autres limites qui influencent le rendement. Le montant total du capital d'un billet à capital protégé est remboursé uniquement à l'échéance.

Un investissement dans les billets à capital non protégé peut ne pas convenir à tous les investisseurs. Des renseignements importants sur les billets à capital non protégé se trouvent dans le prospectus préalable de base, le supplément de prospectus préalable et le supplément de fixation du prix des billets. Avant d'investir, les investisseurs devraient lire attentivement les documents relatifs à une émission de billets et discuter du caractère adéquat d'un tel investissement avec leur conseiller en placement ou représentant de courtier. Les billets ne peuvent être achetés que dans les territoires du Canada où ils sont légalement

distribués et uniquement par l'entremise de personnes dûment inscrites et autorisées à les vendre. Un placement dans les billets est soumis à certains facteurs de risque. Le remboursement de la totalité du capital dépend du rendement du portefeuille de référence et n'est pas garanti. Il est possible que vous perdiez une partie ou la quasi-totalité de votre placement initial dans les billets. Le rendement des billets dépend des variations de la valeur des actifs sous-jacents pendant leur durée et il est possible qu'il n'y ait aucun rendement payable à l'investisseur. Le rendement d'un billet ne peut être établi avant l'échéance et son rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Certains billets peuvent être soumis à des plafonds, à des seuils, à des taux de participation et à d'autres caractéristiques qui influencent le rendement.

Les billets à capital protégé et les billets à capital non protégé ne constituent pas des dépôts assurés en vertu de la *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts* (Québec), de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* ni de tout autre régime d'assurance-dépôts.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Relations publiques

514 281-7000 ou 1 866 866-7000, poste 5553436

media@desjardins.com